

Les prétentions des parties

Par **Clémentine13**, le **23/11/2009** à **18:03**

[color=#BF00BF:2mn3gtv8]Bonsoir à tous !!) [/color:2mn3gtv8]

[color=#000000:2mn3gtv8]En TD de droit civil, on nous demande de faire des analyses d'arrêts.

Avec l'introduction à faire sous forme de fiche d'arrêt (faits, procédure, prétentions des parties, problème juridique et solution de droit).

Mais quand vient le moment d'expliquer et de développer les prétentions des parties je suis face à des difficultés.

Je ne sais jamais vraiment comment présenter ces prétentions, comment les définir...

Est-ce que vous pourriez m'aidez à comprendre réelement ce que sont les prétentions des parties, et de quelle façon il faut les présenter, et m'expliquer ce qu'elles doivent contenir s'il vous plait ?

Merci d'avance pour votre aide

Bonne soirée [/color:2mn3gtv8][[/color][[/color]

Par **Clémentine13**, le **23/11/2009** à **21:35**

Personne ne peut m'aider ? type not found or type unknown

Bonne soirée

Par **mathou**, le **23/11/2009** à **22:02**

Bonjour Clémentine,

Les prétentions des parties désignent les thèses de chacun. Ce que chaque partie demande au juge.

Par exemple, des époux peuvent affirmer l'application de tel article du code civil, ou réclamer l'annulation du contrat sur le fondement de tel article. Pas besoin de recopier tous les

arguments avancés dans la décision, tu résumes simplement.

Tu peux regarder dans la section Méthodologie, il y a des sujets avec des exemples. Sinon, tu peux poster une décision ici, et on regarde ensemble ta fiche d'arrêt. On te dira ce qui est

bien et ce qui peut être amélioré sur ce point Image not found or type unknown

Par **Clémentine13**, le **24/11/2009** à **10:34**

Merci beaucoup pour ta réponse et ton aide =)

Bonne journée